ment de la station de destination; qu'elles ne seront admises sous aucun prétexte aux trains publics; qu'elles seront acheminées sans aucune responsabilité de la part de l'Administration, et que les conséquences de la combustion spontanée à laquelle ces expéditions sont sujettes resteront, le cas échéant, à la charge de l'expéditeur.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Le bureau de poste de Roubaix va être transféré, très prochainement, rue du Chemin de Fer, dans la maison qui forme le coin de la rue du Square.

—

Dans le scrutin qui a eu lieu à l'Assemblée le 8 décembre et qui a définitivement rejeté par 308 voix contre 301 l'amendement de M. Testelin tendant à la création d'une faculté de médecine à Lille, les votes des députés du Nord se sont répartis de la manière suivante :

Ont voté pour : MM. Baucarne, Beduin, Bottieau, Brabant, Brame, Corne, Deregnaucourt, Descat, Dupont, d'Hespel, Laurent, de Marcère, Maurice, de Mérode, Parsy, Roger, des Rotours, Testelin, Venie et Wallon.

Ont voté contre : MM. Kolb-Bernard, de Lagrange, de Staplande et Théry.

Se sont abstenus : MM. de Melun, Pajot, Plichon.

Absent par congé : M. de Corcelle.

—

L'œuvre des Cercles Catholiques d'ouvriers ne néglige rien pour offrir à ses adhérents les divertissements les plus nombreux, les plus variés.

Dimanche dernier encore, à l'occasion des fêtes de St-Eloi et St-Nicolas, plusieurs membres du comité directeur de l'œuvre donnaient, une soirée aux membres du Cercle situé grand'rue.

Ces braves ouvriers étaient curieux de connaître le talent musical de leurs jeunes amis. Ami ! ce mot n'est-il pas grand, surtout lorsqu'il sagit du patron et de l'ouvrier ? Que le lecteur veuille bien nous permettre une petite digression là-dessus :

On cherche aujourd'hui à détruire l'antagonisme qui existe entre la classe dirigeante et la classe dirigée; « plus d'étrangers aux idées de fraternité» s'écrie-t'on. Eh ! que ne vient-on au Cercle Catholique ! Quelle franche amitié y règne entre le patron et l'ouvrier : ils prennent part aux mêmes jeux ; l'un près de l'autre ils s'assoient et causent avec la cordialité la plus sincère. Ces choses n'étonnent point. Ouvriers et patrons ont un lien commun : la religion catholique, qui leur fait un devoir de s'aimer entre eux.

Voilà pourquoi le patron chrétien ne dédaigne pas de prendre part aux distractions de l'ouvrier; il sait qu'elles sont nécessaires à celui que la douleur visite si souvent. Et il ne néglige aucune occasion de les lui procurer.

Pour revenir à notre petite soirée qui est, après tout, un témoignage nouveau de ce que nous avançons, elle a fait à tous le plus grand plaisir.

Chansonnettes, duo, romances, scènes comiques, etc., rien n'avait été épargné; tout a été dit avec un entrain, une grâce charmante.

La société chorale du cercle, encore à ses débuts a enlevé avec ensemble le chœur d'ouverture. Sous l'habile direction de son chef, M. Turbelin, elle ne peut manquer de progresser et de fournir à elle seule, dans un temps que nous espérons n'être pas éloigné, les éléments d'une petite soirée.

Si la modestie de nos amis ne craignait l'apparence même d'une louange, nous essierions de retracer ici la gaieté, l'enjouement de l'aimable président de la société chorale. Chacun a formé le souhait de l'entendre souvent.

Nous dirions aussi la délicatesse de celui qui chanta : *tout pour le mieux*. Délicieuse chansonnette dont nous voulons conserver toujours le souvenir. Rien n'est plus vrai ni plus patriotique, qu'on en juge par le couplet que voici. Nous ne souhaitons pas d'autre politique à notre assemblée.

Le soir après le thé,
On parle politique,
L'un veut la république,
L'autre la Royauté.

Je préfère l'Empire
Dit un Elysséen;
Moi je les laisse dire,
Dieu fait tout pour le bien.

Pauvres fous que nous sommes,
Qui pourrait nous mener;
Dieu qui créa les hommes,
Peut seul les gouverner.

Laissons notre bon Père,
Qui règne dans les cieux
Règner aussi sur terre,
Il fait tout pour le mieux.

Puis nous voudrions raconter la petite scène intitulée : *les Prunes*, interprétée avec tant de naturel; et « les tribulations d'un anglais » que l'on entend toujours avec un plaisir nouveau.

Nous ne pourrions oublier l'accompagnateur, dont le mérite modeste se retrouve partout où il y a quelque bien à faire.

Mais il faut borner ici nos félicitations. Ces messieurs ne nous pardonneront peut être pas de les leur avoir adressées. Qu'ils veulent bien se rappeler toutefois que nous avons en vue l'intérêt de l'œuvre, laquelle on ne saurait trop rappeler au souvenir de ceux qui songent encore au bonheur de l'ouvrier.

X.

—

Ce soir a lieu l'inauguration du Cercle catholique d'ouvriers de Tourcoing.

M. le commandant de Parseval, délégué du comité de Paris, y assistera.

—

Voici les numéros des obligations sorties au 12e tirage de l'emprunt municipal d'Armentières :

1295, 1425, 419, 704, 1673, 20, 484, 969, 186, 550, 1598, 416, 1544, 554, 1563, 1523, 1611, 1303.

—

La *Société Industrielle* du Nord de la France tiendra dimanche 20 décembre, dans les salons du *Cercle du Nord*, la séance générale annuelle où seront distribués les prix et récompenses affectés aux divers concours.

—

M. Paul Fournier, caissier de la succursale de la Banque de France à Valenciennes, est nommé à Vesoul.

—

On a commencé à déblayer les débris de l'imprimerie incendiée de M. Danel. Mercredi après-midi on y a fait une trouvaille qui permet d'espérer que certains objets de valeur qu'on suppose perdus pourraient bien se retrouver intacts sous les décombres accumulés. Voici, du reste, quelle a été la trouvaille en question : Un ouvrier avait laissé dans un tiroir affecté à son usage son porte-monnaie garni de 25 francs. Le porte-monnaie et les 25 francs ont été retrouvés intacts. Ils avaient été préservés de l'atteinte des flammes et même de la chaleur par les débris entassés au-dessus d'eux. (*Mémorial.*)

—

Hier, vers 10 h. 1/2, un commencement d'incendie s'est déclaré dans le magasin du sieur Gossart, rue Turgot. Les voisins, accourus aussitôt, purent circonscrire le foyer, et en peu de temps tout danger avait disparu.

La cause est attribuée à l'échauffement de matières grasses qui se trouvaient dans un coin du magasin.

—

La jeune Elvire Cousin, âgée de 15 ans, loge à Croix chez le nommé Leroy, chauffeur. Hier, profitant de l'absence de celui ci, elle s'est emparée de 3 billets de 50 francs qui se trouvaient dans une petite boîte sur une commode, et croyant que ce n'étaient que des billets de 1 fr. (c'est son dire) elle les a donnés à son amie Maria Verdière en échange d'une montre d'enfant et d'une paire de boutons de manchettes, le tout d'une valeur de trente sous.

Que les billets ainsi volés aient une valeur de 50 ou de 1 fr., le fait n'en existe pas moins et la jeune Elvire a été arrêtée.

—

La gendarmerie belge a arrêté un individu qui venait de traverser la frontière, portant une pièce de drap d'une longueur de 60 mètres environ.

Comme il y a tout lieu de supposer que cette pièce a été volée à Roubaix, les personnes intéressées peuvent se présenter au bureau central de police.

—

Un bien triste accident est arrivé hier soir, rue de Bonnes-Rappes, n° 16, à Lille.

Au moment où l'on se mettait à table pour le repas de noces de la demoiselle Dubois, son père, honnête commissionnaire, âgé de 71 ans, était monté à l'étage supérieur pour appeler un de ses fils. En descendant, il fit un faux pas et roula jusqu'au bas de l'escalier, où il se brisa le crâne. Le docteur Castiaux, appelé immédiatement, n'a pu que constater la mort du malheureux vieillard.

—

Les funérailles de Mme Desmaretz ont eu lieu hier, dit l'*Emancipateur*, au milieu d'un concours considérable de personnes, qui ont tenu à manifester leur sympathie pour la malheureuse victime.

Ruffin, plusieurs fois interrogé dans la prison, a fait le récit circonstancié de l'assassinat dont il se reconnaît l'unique auteur.

Nous avons omis de dire que dans le premier moment, il avait essayé de rejeter la responsabilité du crime sur un ou plusieurs complices. Il a même donné les noms de quelques individus avec lesquels il était habituellement en relation, mais ceux-ci, interrogés, n'ont pas eu de peine à prouver leur innocence.

Pendant que nous y sommes, rectifions ou complétons un détail de notre relation de samedi.

Loin d'être inconnu pour Mme Desmaretz, l'assassin était souvent reçu chez elle, et, en échange de quelques petits travaux de domesticité auxquels il était employé dans la maison, avait une bonne part aux charités de la respectable dame.

Le crime de Ruffin acquiert, par suite de ces circonstances, une gravité plus grande encore.

—

Le *Figaro* signale, dans une des baraques de Montmartre, un pauvre diable de pître qui reçoit les gifles pendant la parade et joue les utilités dans les pièces. Ce malheureux, âgé aujourd'hui de vingt-cinq ans, est un fils naturel du célèbre ténor Renard, dont on se rappelle la triste et singulière carrière, commencée à l'Opéra et finie dans les cafés-concerts les plus misérables.

Le fils de Renard est, paraît-il, bon musicien et a une jolie voix, mais il n'a pu, malgré son nom, trouver d'autre emploi que celui qu'il occupe maintenant pour 1 franc 25 par jour, et nourri.

Soyez donc le fils d'un père célèbre !

—

Un écho parlementaire.

M. Testelin n'est-il pas médecin ? demandait le comte de R... à M.. B...

— Oui, répondit M. B..., c'est même un oculiste très renommé...

— Alors il devrait bien rendre la vue... aux aveugles de son parti, répliqua le comte de R...

Etat civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 9 décembre. — Henri Desnoulet, rue Turgot. — Edouard Collewaert, à l'Epeule. — Carlos Masse, rue des Longues Haies. — Adèle Debruyne, rue de la Paix. — Anne Boogaard, rue Pierre-de-Roubaix. — Henri Cordenier, rue du Fontenoy. — Jeanne Masson, rue d'Inkermann. — Mathilde Finiaux, rue des Arts.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 9 décembre. Marius Plouvier, 4 mois, rue du Haut-Fontenoy. — Marie Lecroart, 80 ans, sans profession, rue Latine. — Octavie Morels, 7 mois, rue des Longues Haies. — Jean Vanlaeke, 46 ans, tisserand, rue Solférino. — Samain, présenté sans vie, au Pile. — Fidèle Vandrebeck, 7 mois, rue Turgot. — Celina Florin, 40 ans, sans profession, rue du Trichon.

MARIAGE DU 9 décembre. — Louis Delvoye, 28 ans, cordier, et Adèle Delattre, 31 ans, bobineuse.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 1er décembre. — Fortuné Ferrant, à Francs. — Zélia Dhuyvettere, Fin de la Guerre. — Adolphe Lecomte, Pont de Neuville.

Du 2. — Jules Bouckuyt, Chemin des Mottes. — Berthe Desaucourt, au Blanc-Seau.

Du 3. — Louise Millescamps, au Hallot. — Virginie Wallez, à l'Epinette. — Marie Mathon, au Flocon. — Henri Verrouystraete, Chemin des Mottes.

Du 4. — Emile Scritte, rue des Piats. — Louis Leroy, rue des Parvenus. — Elise Lenglet, rue Verte. — Vincent Bourgeois, Fin de la Guerre.

Du 5 — Joséphine Cloet, Brun-Pain. — Charles Libbrecht, rue de la Latte. — Irma Florin, chemin des Trois Pierres.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 1er décembre. — Edouard Galet, 54 ans, trieur, rue du Tilleul. — Clément Lainé, 25 ans, cordonnier, rue du Haze.

Du 2. — Cécile Desmettre, 61 ans, sans profession, rue Sainte-Barbe.

Du 3. — Hortense Couvreur, 44 ans, sans profession, rue des Trois Pierres.

Du 4. — Artemise Tetelin, 18 ans, sans profession, rue Neuve de Roubaix. — Charles Cuignée, 35 ans, bobineur, à Francs. — Jean Delbarre, 63 ans, sans profession, rue du Tilleul. — Napoléon Lapersonne, 71 ans, préposé en chef de l'octroi en retraite, rue de Gand.

Du 5. — Henri Grouillon, 1 an 3 mois, rue Verte. — Augustin Malfait, 67 ans, sans profession, à l'Epinette. — Louise Dutilleul, 7 ans 7 mois, rue du Tilleul. — Aline Delepouille, 23 ans, sans profession, rue des Ursulines.

CONVOI FUNÈBRE

Les amis et connaissances de la famille MASSE FLORIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame CÉLINA VICTORINE FLORIN, veuve de Monsieur LOUIS MASSE, décédée à Roubaix, le 9 décembre 1874, à l'âge de 40 ans et 11 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister aux convoi et service solennels qui auront lieu le vendredi 11 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin.

Les vigiles seront chantées le jeudi 10 courant, à 3 heures 3/4.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Trichon, 60.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix.*

Cercle catholique d'Ouvriers de Roubaix

Dimanche 13 décembre 1874, conférence, par M. JENNIAUX. — Sujet : Vraie et fausse philosophie.

BOUQUET SAINT.-ELOI. — La commission a l'honneur d'annoncer au public qu'elle exposera cette année un bouquet monstre mesurant 10 mètres de circonférence sur 3 mètres 50 centimètres de hauteur, du 6 au 14 décembre courant, au café Léopold, rue Nationale, 88, à Lille. M. Deroo-Meire a été chargé par la commission de ce merveilleux bouquet.

Faits Divers

—La nuit dernière a eu lieu le passage de Vénus sur le soleil. Il était, à Paris, 1 h. 56 du matin quand la planète a touché le soleil. Elle était au milieu du disque à 4 h. 16, à l'autre bord à 6 h 6 m.

— L'affaire du colonel Stoffel contre le *Journal officiel*, après deux remises successives, a été de nouveau appelée mercredi à l'audience de la dixième chambre du tribunal correctionnel, présidée par M. Fidière des Prinvaux.

Me Lachaud a soutenu la demande de M. le colonel Stoffel, concluant à l'insertion de sa réponse dans un des plus prochains numéros du *Journal officiel*, et aux dépens pour tous dommages intérêts.

Après avoir entendu les réquisitions de M. l'avocat de la République Symonet et la plaidoirie de Me Thureau pour le directeur du *Journal officiel*, le tribunal a renvoyé à huitaine le prononcé de son jugement.

CONDAMNATION À MORT. — On n'a pas oublié l'assassinat commis, au mois d'octobre dernier, sur la personne du docteur Guichard, médecin à Troyes.

L'assassin était un nommé Lebœuf, ouvrier bonnetier, condamné déjà sept fois en police correctionnelle pour violences.

Au cours de ces différents procès, la justice avait ordonné des expertises médicales. Les docteurs Carteron et Guichard s'étaient prononcés dans un sens défavorable à l'accusé.

Celui ci jura d'en tirer vengeance et de tuer les deux médecins. Un jour, il jeta un pavé sur M. Carteron, au moment où il sortait de l'hôpital.

La sœur Lebœuf prévint M. Guichard que son frère voulait le tuer. M. Guichard n'y prit pas garde.

Le 19 octobre, Lebœuf entrait chez lui armé d'un pistolet; il attendit, pour entrer dans son cabinet, que les clients en fussent sortis. Dès qu'il vit le docteur Guichard : — Me reconnaissez-vous, dit-il, en lui saisissant le bras droit ? Et presque immédiatement il lui brûla la cervelle. La mort fut instantanée.

Lebœuf ne manifeste aucun regret à l'audience. Il est condamné à la peine capitale et se retire en disant : — «Merci je suis heureux... C'est un malheur seulement pour M. Guichard.»

— Dans la soirée de dimanche dernier, raconte le *Moniteur du Puy-de-Dôme*, une odieuse agression a eu lieu sur la route, entre Laps et Benaud, contre le brigadier de gendarmerie de Vic-le-Comte. Celui-ci rentrait à pied à la caserne, lorsqu'il rencontra une voiture contenant quatre ou cinq individus et qui, bien que la nuit fût alors complète, n'était pas éclairée. Le brigadier voulut dresser un procès-verbal en contravention aux règlements sur l'éclairage des voitures; mais aussitôt les cinq individus se précipitèrent sur lui, l'accablèrent de coups de bâtons et finirent par l'étendre à terre. Le croyant mort, ils allaient continuer leur route, lorsqu'ils entendirent le brigadier murmurer qu'il saurait bien les reconnaître et qu'ils ne sauraient échapper à la justice. Entendant ces menaces, les misérables revinrent sur le malheureux brigadier qu'ils frappèrent en le piétinant jusqu'à ce qu'ils crurent l'avoir bien achevé. Ils remontèrent alors dans leur voiture et continuèrent leur route. Au bout d'une heure environ, le brigadier, qui avait entièrement perdu connaissance, revint à lui et parvint, avec l'aide d'un passant, à se

---

avait repris sa place dans la grande salle du Chat-Botté, dont le propriétaire actuel était précisément le père du petit Victor.

Dans leur jeunesse, ils avaient navigué ensemble.

Zurban avait couru les grandes aventures. Divoal avait opté pour de plus paisibles destinées.

Le premier, fier d'être devenu capitaine au long cours, ne jurait que par la navigation et ses hasards.

Le second, ayant plus de vocation pour le maniement de la casserole que pour celui de l'aviron, avait de bonne heure renoncé à la mer, à ses pompes et à ses manœuvres, pour la position de marmiton dans les cuisines du Chat-Botté, d'où il s'éleva par son mérite à celle de chef, et par ses grâces à celle de maître et seigneur, en épousant la fille de l'hôtesse, morte en remerciant Dieu de lui avoir donné un tel gendre.

En effet, sous l'habile impulsion de Divoal, le Chat-Botté, de simple auberge de matelots et de rouliers, s'était peu à peu transformé en hôtel de second ordre, fréquenté, d'une part, par les capitaines au grand cabotage et au long cours, de l'autre, par les paysans riches et par un certain nombre de gentilshommes campagnards peu aisés, mais amateurs de bonne chère.

Au Chat-Botté on mangeait bien à très-bon compte. Les vins étaient naturels, sains et de bonne provenance; le cidre parfait, la figure d'hôte excellente; enfin, l'hôtesse, jeune et accorte mère de famille, n'était pas moins avenante que son mari. Dans sa maison, jamais de scandales. Elle élevait, du reste, dans les meilleurs principes ses cinq enfants dont Victor était l'aîné.

Mais, si le père avait préféré l'art culinaire à l'art nautique, le fils, au rebours d'un adage latin, avait des goûts diamétralement opposés. Bon écolier de quatrième et très-adroit aux exercices de corps, il n'était qu'un fort triste gâte-sauce :

— Vous verrez, disait en soupirant le maître aubergiste, que j'en serai réduit à faire de lui un amiral. Le malheureux vient encore de me brûler une omelette.

— Oui, répondit avec un sourire la mère de Victor, mais il a eu le second prix d'arithmétique et le premier accessit de version latine.

Grand admirateur du capitaine Zurban, Victor n'était jamais plus heureux qu'en l'écoutant raconter ses incroyables aventures.

Pisistrate-Marius avait tout vu, tout fait, s'était trouvé partout, ne s'embarrassait de rien et n'était jamais à court, si ce n'est d'argent. Mais son excellent camarade Divoal lui avait ouvert un crédit dont il usait très-largement et qu'il entretenait fort paternellement par de maigres à-compte; il faisait en outre de nombreux cadeaux d'inutilités qui encombraient les cheminées et décoraient les murs de l'auberge : cassetêtes, flèches, plumes, coquillages, coraux sans valeur, insectes et oiseaux empaillés. Oh ! c'était un aimable client que ce navigateur !

Madame Divoal, à vrai dire, n'avait pas pour lui toute l'estime désirable; mais le bonhomme et le jeune Victor le trouvaient si fort à leur gré, qu'elle s'en voulait presque de sa secrète antipathie. D'ailleurs, il divertissait les habitués au point d'achalander la maison.

— Allons entendre hâbler Zurban !

— Zurban vient d'arriver, entrons au Chat-Botté, il nous amusera.

M. de Guernévez, l'un des plus estimables gentilshommes du canton, ayant un jour logé au Chat-Botté faute de place dans les autres hôtels de Morlaix, y serait-il jamais revenu, s'il n'y avait rencontré, entendu et apprécié le capitaine Zurban dont la verve l'attira et fit de lui un habitué fidèle ?

L'intarissable navigateur zézayait légèrement. Était-il Provençal ou Gascon, Normand ou Lyonnais ? quelle bourgade, cité ou province lui avait donné, avec le jour, son accent original, sa prononciation passablement vicieuse et sa rhétorique souvent fort hardie ?

Il ne pouvait vous le dire exactement, étant cosmopolite de naissance, répondait-il en son langage qu'il convient de ne pas reproduire servilement. Madame ma mère s'était embarquée avec feu mon père pour un grand voyage de circumnavigation dans tous les mondes : Amérique, Afrique, Asie, Archi-Cochinchine, et sauvageries, sans compter l'Europe où les sauvages ne manquent pas, n'est-il pas vrai, papa Divoal ?

— Le fait est que, sans sortir de Morlaix, j'en connais plus d'un.

— Et des sauvagesses aussi !

— Comment donc ? En Océanie, pour un morceau de miroir, elles ne vous donnent que des cocos ou des patates douces, mais, à Morlaix, pour un mouchoir de coton elles se laissent tondre sur la place du Marché.

— Doucement, Zurban, on ne les y prend plus : les tignasses sont en hausse.

— Ce voyage, donc, finit peut-être bien à Bordeaux, peut-être à Marseille, n'importe !... Mon acte de naissance est daté de Paris, comme c'était la mode en ce temps pour les poupons nés entre poupe et poupée...

— Poupe et poupée ! fit M. de Guernévez, qu'entendez-vous par là ?

Victor Hugo était loin, à cette époque, d'avoir publié ses *Travailleurs de la mer*, étourdissant traité de technologie nautique, à l'usage des bonnes gens qui admirent de confiance, sans que Zurban n'eût pas manqué d'y renvoyer son interlocuteur, à défaut d'une supérieure ressource :

— On voit bien, dit-il, que vous ne connaissez pas les îles normandes. *Poupe* c'est l'arrière de la barque ou du navire, *poupée* c'est la figure qu'on met à son avant, et le *poupon* c'était moi-même entre l'avant et l'arrière, comme qui dirait entre les planches du bord.

— Entre les deux pignons, capitaine.

— Entre le toit et la cave.

— Entre la cour et le jardin.

— Entre ciel et ça, tout juste, messieurs, de façon qu'étant embarqué avant de naître, j'ai fait des mille lieues marines sans en avoir eu connaissance, ce qui fit dire un jour à mon ami le roi de Dahomey, — « Toi, Zurban, homme-poisson. » — « *Poisson volant* même, » ajoutai-je en riant. Ce mot-là me sauva la vie.

(*A suivre.*)

Progrès de l'Art DENTAIRE

Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs. **Edouard Verbrugghe** DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges 8, *rue de l'Hospice*, 8, ROUBAIX

MAISON A PARIS

4, Boulevard Poissonnière, 4

NOTA. Ces dentiers ont l'avantage de ne pas emplir la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — SUCCÈS GARANTI.

COMPOSITEURS

On demande de bons compositeurs typographes, à l'imprimerie de ce journal, et d'urgence.